



REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 05 NOVEMBRE 2018.

En préambule à la séance du Conseil Municipal, Madame Le Maire donne la parole à M^{me} GENÈVE, receveur municipal à la Trésorerie de Langeais, pour une présentation de l'analyse financière annuelle de la commune. Cette analyse réalisée sur l'année 2017 révèle la situation très saine de la collectivité et va ainsi permettre de programmer des investissements en tenant compte notamment des baisses des dotations de l'Etat.

Madame Le Maire demande à l'assemblée si des observations particulières sont à formuler sur le compte-rendu de la séance ordinaire du 1^{er} Octobre 2018.

Aucune remarque n'ayant été faite, le compte-rendu a été approuvé par l'ensemble du Conseil Municipal.

Madame Le Maire propose d'ajouter à l'ordre du jour les sujets suivants :

- *Attribution d'une subvention à l'association du Cercle des Bateliers.*

Après avoir entendu l'exposé de M^{me} Le Maire, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, d'inscrire ce point supplémentaire à l'ordre du jour.

Le Conseil Municipal prend les décisions suivantes :

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES TOURAINES OUEST VAL DE LOIRE :

- ☞ Entend les comptes-rendus des réunions suivantes :
 - * Conférence des Maires (02/10) – présentation par la CAF des travaux sur la convention territoriale globale pour le territoire de la CCTOVAL – information sur la compétence « prévention des inondations » et sur la mise en place du Conseil de Développement de la CCTOVAL – présentation du contrat de réciprocité à nouer avec la Métropole de Tours.
 - * Commission de Développement Economique (08/10) – aide aux entreprises (projet de nouveau règlement de l'aide directe soumis pour approbation au Conseil Communautaire du 27 novembre – présentation et échange détaillés sur les aides octroyées depuis le 1^{er} janvier 2018) – Etude proposition partenariat Eco-défis – gestion des zones d'activités (présentation des futurs projets d'implantation) – convention de partenariat économique – soutien animation commerce.



- * Mise en place du Réseau d'Ecoute, d'Appui et d'Accompagnement des Parents (REAAP) – relance du dispositif – 1^{ère} rencontre de mise en place (11/10).
 - * Réhabilitation de la STEP de Restigné – réunions de chantier (15/10 – 05/11) – STEP en fonctionnement – Zone de rejet en action et entretenue par la CCTOVAL 2 fois/an – projet de plantations le long de certains fossés et le long du Lane.
 - * Développement économique – rencontre du 17 octobre avec 12 entreprises pour une information sur les aides possibles.
 - * Groupe suivi travaux eau et assainissement (18/10) – tarifs 2019 (branchements assainissement – forfait puits – participation pour l'assainissement collectif – redevance assainissement effluents viticoles) – point sur travaux en cours (travaux extension STEP de Restigné) – programme assainissement 2017 (réhabilitation d'une canalisation aux Forges à Saint-Patrice et traitement H2S) – programmes eau et assainissement 2019 à préparer.
 - * Commission Petite Enfance/Enfance/Jeunesse (18/10) – point sur les compétences péri-scolaires et sur les différents contrats – point sur la rentrée scolaire 2018/2018 (fréquentation – recrutements) – avancement du projet Truck'Ados.
 - * Présentation compétence GEMAPI (20/10) – motion en cours d'élaboration par la CCTOVAL sur les implications pour les EPCI dans le cadre du transfert de la gestion des digues de la Loire.
 - * Commission Communication (22/10) – en attente du compte-rendu de la CCTOVAL.
 - * Conseil Communautaire (23/10) – transfert de compétence eau et assainissement – principe de transfert actif et passif, restes à réaliser, résultats aux budgets annexes M49 de la CCTOVAL – attribution de fonds de concours d'équipements aux communes – création d'emploi permanent de catégorie C (communication), de catégorie A (manager commerce) – adhésion au GIP RECIA – rapport d'activité 2017 du Syndicat Mixte ouvert Val de Loire Numérique – approbation du contrat de réciprocité entre Tours Métropole Val de Loire et la CCTOVAL pour la période 2018-2020 – vente de terrains sur la commune de Chouzé-sur-Loire – dossiers aide directe Toval Atout Développement – Adhésion au SIEIL 37 pour l'éclairage public des zones d'activité intercommunales – mise à jour des tarifs des garderies périscolaires de la CCTOVAL.
 - * Commission développement rural et énergies (24/10) – point sur les projets réalisés.
- ☞ Prend acte du rapport d'activité 2017 consultable au secrétariat de mairie et sur le site internet de la commune.
 - ☞ Ne donne pas suite à la demande de la CCTOVAL concernant l'organisation d'une animation environnement « à vos Id » sur la commune.
 - ☞ Est informé de l'organisation d'une rencontre avec la Préfecture et les services fiscaux concernant la prise de compétence eau et assainissement le 13 novembre prochain.



BÂTIMENTS - CIMETIÈRE :

- ☞ Entend le compte-rendu de la réunion de la commission du 25 octobre – réception des travaux de toiture salle Pierre Desproges (8 524 € TTC) et de l’Eglise (3 335 € TTC) – programmation des travaux de câblage informatique et électricité pour l’aménagement du secrétariat de mairie (14 895 € TTC).
- ☞ Est informé de l’avancement des travaux de la Salle de Musique André Omasson (lancement des travaux le 23 octobre – 1^{ère} réunion de chantier le 5 novembre – intervention de l’ascensoriste prévue semaine 50).
- ☞ Entend le compte-rendu de la réunion du 29 octobre concernant le lancement de l’étude énergétique de la salle Pierre Desproges en présence du cabinet d’étude Energio suivie d’une visite de la Salle des Fêtes.
- ☞ Accepte de mettre à la disposition de l’association théâtrale « Les Baladins de La Chapelle », à titre gratuit, la salle Pierre Desproges pour les répétitions les mardis et jeudis de 14h à 17h et quelques soirées de 20h30 à 23h une semaine avant chacune des représentations théâtrales prévues les 16-17 février 2019 et 27-28 avril 2019.
- ☞ Renouvelle son intérêt pour le groupement d’achat d’énergies avec le SIEIL 37 pour l’acheminement et la fourniture d’électricité (puissance inférieure et supérieure à 36 kVA).
- ☞ Examinera en commission préalablement à la prochaine séance du Conseil Municipal la proposition de contrat du Bureau Veritas pour le contrôle et la qualité de l’air intérieur dans les écoles.
- ☞ Dresse le bilan global du piégeage des pigeons pendant la saison 2017/2018 et sollicite un nouveau devis pour le renouvellement de l’opération pendant la saison 2018/2019.
- ☞ Accepte de mettre à la disposition des boulangers, à titre gracieux, la cour extérieure située au nord du commerce afin de faciliter son accès pour la livraison des matières premières.
- ☞ Charge la commission de vérifier le chaînage de la grange située rue Brûlée.
- ☞ Entend le compte-rendu de la vérification annuelle des alarmes (mairie et ateliers municipaux) – remplacement des batteries et de l’alarme extérieure mairie.
- ☞ Réceptionne les travaux d’exhumation (1^{ère} tranche) réalisés par l’entreprise CCE France pour 25 tombes (dépense de 13 680 € TTC).

AFFAIRES SCOLAIRES - CANTINE :

- ☞ Entend le compte-rendu de la commission du 22 octobre portant sur le bilan de la rentrée.
- ☞ Ne donne pas suite à la demande de délocalisation formulée par l’école de musique de Saint-Nicolas de Bourgueil des cours de



batterie/percussion dans la Salle de Musique André Omasson et des répétitions du petit orchestre suite au refus du Conseil Municipal de Saint-Nicolas de Bourgueil.

- ☞ Prend acte du nouveau bureau de l'association des Parents d'Elèves de la commune.
- ☞ Se félicite des activités sportives des équipes féminines de l'Avenir Football Bourgueillois sur le stade municipal.
- ☞ Charge le secrétariat de contacter la société QUADRA pour la maintenance du photocopieur de l'école.
- ☞ Est informé que le 1^{er} Conseil d'Ecole aura lieu le jeudi 22 novembre à 18 heures.

ENVIRONNEMENT - URBANISME :

- ☞ Emet un avis défavorable sur l'avant-projet de PPRI et souhaite que soient prises en compte les observations suivantes :
 - Permettre le changement de zonage de certaines parcelles situées rue des Parfaits et aux Ouches afin d'assurer une continuité du bâti existant du fait de la présence des réseaux.
 - Que l'Etat respecte son engagement concernant l'entretien des digues y compris après les travaux de renforcement de la digue réalisés depuis octobre 2016.
 - Qu'une attention toute particulière soit portée au perré situé dans le Centre Bourg de La Chapelle sur Loire à l'endroit même de la brèche de 1856.
 - Qu'il soit accordé une plus grande importance à l'entretien du lit majeur de la Loire.
- ☞ Déploie les problèmes récurrents rencontrés par les habitants de La Chapelle Sur Loire en terme d'alimentation en électricité, notamment en matière de micro coupures électrique subies depuis plusieurs mois et sollicite par une motion, auprès d'ENEDIS, une information précise quant aux causes réelles de ces dysfonctionnements et demande que soient mis en œuvre, dans les plus brefs délais, les moyens nécessaires au rétablissement d'un fonctionnement normal du réseau d'alimentation en électricité sur la commune de La Chapelle Sur Loire.

PERSONNEL :

- ☞ Décide de modifier la durée de travail d'un agent contractuel à temps non complet, employé au sein de l'école Fernand Obligy ; l'agent actuellement rémunéré sur la base 15.75/35^{ème} le sera sur la base de 20.30/35^{ème} à compter du 8 novembre 2018.
- ☞ Est informé de l'avancement de l'élaboration du Document Unique (reste à réaliser l'évaluation des risques professionnels aux services techniques ; rendez-vous fixé au 30 novembre) et du Plan de Formation (réflexion sur l'élaboration de l'organigramme, rédaction des fiches de poste, évaluations des agents).



- ☞ Fixera prochainement les dates des entretiens professionnels pour l'année 2018.

VOIRIE - FOSSÉS :

- ☞ Est informé que les travaux de voirie réalisés par l'entreprise DURAND débiteront rue de Tours à compter du 12 novembre.
- ☞ Réceptionne les travaux de fossés (2 280 € TTC).
- ☞ Prend acte de la correspondance adressée à Madame La Préfète concernant la circulation et l'entretien au Port d'Ablevois ; une copie de ce courrier a été adressée aux riverains et aux différents services concernés (Conseil Départemental et Unité Fluviale).
- ☞ Examinera en commission la suite à donner au recensement de la voirie communale et à la numérotation manquante de quelques habitations dans le cadre du projet de fibre optique sur la commune.

FINANCES :

- ☞ Procède à un virement de crédits de 17 € suite au remboursement par la commune à la Caisse Primaire d'Assurance Maladie d'un trop perçu et à un virement de crédits de 76.65 € en Investissement et de 49.77 € en fonctionnement suite à la dissolution du SICALA dont la commune était adhérente (actif et passif répartis entre toutes les collectivités membres au prorata de la population totale INSEE au 1^{er} janvier 2017)
- ☞ Emettra en fin d'année, un titre de recette à l'encontre du coiffeur ambulancier, présent sur la commune les deux premiers jeudis de chaque mois, pour l'occupation du domaine public (12 m² pour l'année 2018).
- ☞ Décide de reporter à la réunion du Conseil Municipal de décembre l'instauration d'une redevance pour occupation provisoire du domaine public communal par ENEDIS dans le cadre de travaux.
- ☞ Décide d'attribuer une subvention d'un montant de cinq cent euros à l'association du Cercle des Bateliers afin de financer en partie le 3^{ème} challenge de la mairie qui sera organisé en 2019.

PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE :

- ☞ Est informé de la modification horaire des essais mensuels du SAIP (sirène) chaque premier mercredi du mois ; les essais auront lieu aux environs de 11h45 au lieu de 12h comme habituellement.
- ☞ Entend le compte-rendu de la commission du 23 octobre et de l'organisation d'une réunion de la commission en présence des délégués de secteurs qui aura lieu le 15 novembre, salle de la gare.

COMITÉ CONSULTATIF ACTION SOCIALE :

- ☞ Entend le compte-rendu de la réunion du 5 novembre – portage des colis de Noël dans les EHPAD (5 résidentes de La Chapelle Sur Loire à



l'EHPAD de Bourgueil et 2 résidents à l'EHPAD de Chinon) – choix du traiteur ROUSSEAU et de Monsieur Didier RANSON animateur pour le banquet des aînés fixés au 3 mars 2019.

RÉFORME DE LA GESTION DES LISTES ÉLECTORALES :

- ☞ Est informé de la mise ne place d'un répertoire électoral unique au 1^{er} janvier 2019 et désigne Monsieur DELAUNAY Michel, titulaire, et Monsieur SERVANT Dimitri, suppléant, membres de la commission de contrôle.

RÉUNIONS DIVERSES :

- ☞ Entend les comptes-rendus des réunions suivantes :
 - * SMIPE (03/10) – exonération taxe d'enlèvement des ordures ménagères pour trois locaux à usage commercial ou industriel – convention avec l'Association Française contre les Myopathies pour sa participation au Téléthon – partenariat avec les écoles dans le cadre de projets pédagogiques (collectes de papiers ; benne disponible sur le parking de l'école Germaine Héroux du 22 novembre au 6 décembre) – création de deux postes d'adjoint technique – adhésion à la convention du Centre de Gestion pour la médiation préalable obligatoire – modification des statuts (sortie des Essards au 1^{er} Janvier 2019) – consultation entreprises pour extension de la déchèterie de Benais.
 - * Bilan CNPE de Chinon (04/10)
 - * Parc Naturel Régional – démonstration entretien mécanique des arbres têtards (16/10).

FÊTES ET CÉRÉMONIES :

- ☞ Fait le point sur l'organisation et la préparation de la Saint Martin et de la cérémonie du 11 novembre.
- ☞ Prend acte du calendrier des fêtes 2019 fixé par les associations communales.
- ☞ Invite la population à assister à la soirée dansante du Comité de jumelage le 24 novembre : à la cérémonie de la Sainte-Barbe le 1^{er} décembre à Restigné et à la Saint-Vincent le 19 janvier 2019.

QUESTIONS DIVERSES :

- ☞ Est informé sur l'état d'avancement de l'élaboration du bulletin municipal annuel
- ☞ Est invité à assister aux rencontres territoriales organisées par le Parc Naturel Régional Loire Anjou Touraine préalablement au lancement de la révision de la Charte du Parc ; une réunion aura lieu le 17 novembre de 9h30 à 12h, salle des fêtes de Benais
- ☞ Est invité à assister au Congrès des Maires à Tours le 27 novembre.



- ☞ Prend acte de la programmation des rendez-vous du Val de Loire patrimoine mondial, le 28 novembre à Tours, ayant pour objet de débattre de l'actualité et des grands chantiers en cours ou à venir sur le territoire inscrit au patrimoine mondial de l'Unesco ; les Bateliers des Vents d'Galerna participeront à cette manifestation.
- ☞ Invite la population à assister aux vœux du Maire le vendredi 4 janvier 2019 à partir de 18h30, salle Pierre Desproges.
- ☞ Rappelle à la population que le recensement de la population aura lieu sur la commune du 17 janvier au 16 février 2019 ; la commune recrute, à ce titre, 4 agents recenseurs ; 2 postes restent à pourvoir.

TOUR DE TABLE :

- ☞ Mme THIRY Danielle informe les membres du Conseil Municipal et la population de perturbations possibles au sein du réseau d'alimentation en eau potable, du 5 au 9 novembre, suite aux travaux de remplacement d'une canalisation réalisés entre les communes d'Ingrandes et de Saint Patrice.

L'ordre du jour étant épuisé, plus aucune question n'étant posée, la séance est levée à minuit.

**Prochaine réunion du Conseil Municipal :
Lundi 3 décembre 2018 à 20h, salle de la Mairie.**